



Communiqué de presse  
30.08.2019

---

## **Le Cedre accueille le vice-ministre de l'environnement Taïwanais à Brest et signe une convention avec la direction de la conservation marine du conseil national des océans de Taïwan.**

**Le vice-ministre de l'environnement de Taïwan et l'OCA – Ocean Conservation Administration (organisme de conservation marine du conseil national des océans de Taïwan), représenté par sa directrice générale, ont signé une convention avec le Cedre pour développer la coopération dans le domaine des pollutions accidentelles des eaux. La signature a eu lieu le 30 août 2019, dans les locaux du Cedre situés à Brest sur le port du Moulin Blanc.**

### **Une délégation de haut rang**

La délégation de 23 personnes est conduite par M. Ching-Ta CHUANG, vice-ministre de l'environnement de Taïwan, M. Richard Wen-Jiann KU, ministre, bureau de représentation de Taipei en France et la directrice de la conservation marine du conseil national des océans (Ocean Conservation Administration) :

- M. Ching-Ta CHUANG, vice-ministre de l'environnement de Taïwan
- M. Richard Wen-Jiann KU, ministre, bureau de représentation de Taipei en France
- Mme Julia Hsiang-Wen HUANG directrice générale de l'OCA

Les 23 personnes participent à une formation aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux, du 27 août au 4 septembre, dans les locaux du Cedre.

### **L'opportunité d'un nouvel élan**

Stéphane Doll, directeur du Cedre, témoigne : « *Depuis sept ans, le Cedre forme chaque année, 25 ingénieurs et techniciens du ministère de l'environnement de Taïwan, aux techniques de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. La signature de cette convention est une marque de confiance dans la qualité des prestations que le Cedre dispense ; elle va nous permettre de donner un nouvel élan à nos relations avec les autorités et professionnels maritimes taïwanais. Nous pensons particulièrement à des opportunités d'échanges et de coopération dans nos projets communs de formations, de recherche et expérimentations, de partage d'informations et bien sûr d'assistance en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures ou de produits chimiques* ».

Contact presse : Agnese Diverres  
agnese.diverres@cedre.fr  
02 98 33 10 10

## Le Cedre en bref

**Domaine de compétence :** conseil et expertise pour la gestion des pollutions accidentelles des eaux

**Activités :** soutien à l'intervention, planification d'urgence, formation, analyses, recherche, documentation

**Périmètre d'intervention :** France et international

**Effectif :** 50 dont près de 30 ingénieurs, chercheurs et techniciens

**Budget annuel :** 4,5 millions d'euros

**Date de création :** 25 janvier 1979

**Localisation :** 715 rue Alain Colas, Port du Moulin Blanc, Brest



**LE Cedre EN BREF**

Basé à BREST depuis **40 ans**

**50 personnes**

**4,5 millions d'€ de budget**

**60 formations par an**

**60 plans d'urgence livrés ces 10 dernières années**

**20 pays visités chaque année**

**75 hydrocarbures étudiés en 12 ans**

**150 sollicitations d'urgence par an**

**Centre de ressources documentaires reconnu**

**22 000 références**

**+ de 20 projets multipartenaires menés en 10 ans**

**EXPERT INTERNATIONAL EN POLLUTIONS ACCIDENTELLES DES EAUX**

Eaux marines / Eaux intérieures / Hydrocarbures  
Produits chimiques / Microplastiques / Macro-déchets  
Autorités / Structures privées

Numéro d'urgence (24h/24)  
**+33 (0) 2 98 33 10 10**